

# 01 Cerfa

---



## CAS PAR CAS

**AMENAGEMENT SECTEUR DE LA VIOLETTE  
À ORANGE**



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/01/2021

Dossier complet le :

05/01/2022

N° d'enregistrement :

F09321P0385

### 1. Intitulé du projet

Projet de requalification du quartier de la Violette

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

HERITIER

Prénom

Philippe

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

L'immobilière Européenne des Mousquetaires

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 3 4 0 5 5 6 4 7 0 0 5 7 5

Forme juridique

S.A.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement. b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher est supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> .	L'opération couvre une surface de 9.84 ha et prévoit la construction de 17 200 m <sup>2</sup> de surface de plancher. L'opération comprend 1.10 ha pour des aménagements routiers et circulations douces réalisés par la CCPRO, 7.84 ha à destination d'activités et 0.90 ha en réserve foncière à destination de logements. L'opération est soumise à déclaration loi sur eau rubriques 2.1.50 et 3.2.2.0.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est un projet de RECYCLAGE de FRICHE. Il prévoit la requalification complète du quartier, qui est actuellement une friche sur 5.3 ha, une zone d'activités abandonnée sur 2.7 ha et une zone commerciale Intermarché désuète sur 1.8ha, l'ensemble défigurant complètement l'entrée Nord d'Orange.

Toutes les constructions existantes utilisées ou non, seront démolies. La majorité des infrastructures existantes seront abandonnées.

Le projet créera un ensemble neuf, cohérent par rapport aux objectifs actuels de qualité environnementale : optimisation du foncier, qualité paysagère des constructions en phase avec les objectifs du Scot, gestion des eaux de ruissellement à la parcelle avec limitation de l'imperméabilisation au plus stricte nécessaire, prise en compte des circulations alternatives (piétons, cycles, bus), prise en compte du risque inondation, développement de services et commerces dans l'esprit Ville du Quart d'Heure.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de supprimer cet espace abandonné et squatté, dans le cadre d'un projet de recyclage de friche. C'est un projet de longue date, difficile à faire aboutir, car il nécessite un investissement Privé et Public.

L'emprise du projet a déjà fait l'objet de procédures environnementales, de permis de construire et de CDAC, notamment en 2015-2016 (Demande d'études au cas par cas CCPRO, arrêté loi sur eau obtenu, PUP mis en place).

Aujourd'hui le projet revient en cohérence avec le projet ANRU de la Commune. Il prévoit :

- Un programme plus diversifié favorisant l'utilisation à tout moment,
- Une optimisation de l'espace grâce notamment à la création de surfaces de vente en R+1 et la mise à disposition des niveaux bas pour le stationnement des véhicules,
- La mise en place de systèmes de production d'énergie photovoltaïque sur une partie des toitures
- La réduction de l'imperméabilisation à son minimum grâce à des toitures végétalisées, des stationnements et des circulations perméables

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Dans sa phase travaux, le projet se réalisera en deux phases : partie Nord en friche actuellement avec la voie CCPRO, puis partie Sud.

Les travaux de la partie Nord nécessitent de dépolluer (notamment des hydrocarbures liés à une ancienne station service), puis démolir les bâtiments squattés actuellement. Les travaux permettront de créer le nouvel ensemble Intermarché en R+1, avec station service. Ce sont des travaux de bâtiment et de V.R.D. Ces travaux permettront de créer de nouveaux réseaux d'alimentation (AEP, Electricité, Eaux Usées) afin de pouvoir démolir ensuite la partie Sud.

La durée des travaux est de 24 mois.

Les travaux de la partie Sud nécessite de démolir la zone d'activités abandonnée, le magasin actuel Intermarché et le magasin actuel Bricomarché. Ce sont aussi des travaux de bâtiment et de V.R.D.. A noter que dans la partie Sud, sera réalisé le grand bassin de stockage des eaux de ruissellement.

La durée des travaux est de 18 mois.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Dans sa phase exploitation, le projet aura permis de recréer un espace de vie.

Il comprendra des commerces, des lieux de loisirs (restaurants, cinéma, escalade), une crèche, une pharmacie, des bureaux

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration Loi sur Eau au titre des rubriques 2.1.5.0 et 3.2.2.0.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'opération globale :	98 762 m <sup>2</sup>
Surface de l'opération Immo Mousquetaires :	78 437 m <sup>2</sup>
Surface de plancher prévue :	17 208 m <sup>2</sup>
Surface de l'opération CCPRO	11 309 m <sup>2</sup>
Surface de la réserve foncière	9 016 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'Orange

- Quartier de la Violette
- RN7
- Avenue de la Violette
- Rue Saint Eugène
- Chemin de la Gravière

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 44° 09' 13" 55 Lat. 04° 48' 29" 34

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu ; le 12/11/2001 PPRI réglementaire du Rhône (approuvé le 20/01/2000, révisé le 07/05/2001 et en cours de révision)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le périmètre de protection éloigné du captage Aep de Russamp.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rhône aval 5.5 km FR 9301576 Aygues : 200m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Théâtre antique 1.8 km Arc de triomphe : 1 000 m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des plateformes engendrera des déblais pour un volume de 40 000 m3 environ. Ces matériaux seront évacués en décharge ou en centre de retraitement. Une solution de traitement de sol en place est envisagée. Elle diminuerait de manière significative ce volume.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des plateformes nécessitera des graviers pour un volume de 40 000m3 environ. Ces matériaux proviendront de filières de recyclage ou de carrière. Une solution de traitement de sol en place est aussi envisagée. Elle diminuerait de manière significative ce volume.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'analyse faune flore initiale réalisée par IF Ecologie n'a pas détecté d'élément à enjeux majeur.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas en lien avec le site Natura 2000 situé à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone à vocation commerciale au PLU en vigueur. Actuellement, le site est déjà occupé par une zone commerciale, une zone d'activités abandonnée et un espace en friche. Aucun de ces espace n'est exploité. L'espace en friche est de 5.3ha.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est en zone jaune (aléa faible) et en zone verte (aléa résiduelle) au PPRI. Le projet prévoit de compenser l'impact du remblai en zone inondable, détaillé dans le cadre de la loi sur eau, déclaration. La localisation des ERP a été soigneusement définie de manière à respecter le PPRI. Un plan de gestion de crise est prévu pour l'ensemble du site.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet accueillera un flux de véhicules complémentaires, qui pourront rejoindre les routes existantes à partir de carrefours giratoires déjà réalisés. L'étude de mobilité réalisée confirme la capacité des ouvrages existants.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra une meilleure desserte routière du quartier, ce qui de fait, engendra une augmentation du bruit. Le projet longe la voie ferrée PLM classée réseau ferré catégorie 2, et la RN7, classée réseau routier catégorie 3. Le plan masse intègre ce sujet dans l'organisation des espaces. Des mesures spécifiques d'isolement acoustique s'appliqueront aux constructions nouvelles, afin de limiter les nuisances sonores. Ce n'est pas le cas des constructions actuelles à démolir.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des vibration pendant la phase de travaux au moment de la réalisation des terrassements.</p> <p>Le projet est impacté par les vibrations pouvant provenir de la voie ferrée PLM. Le plan masse intègre ce sujet dans l'organisation des espaces.</p> <p>Par rapport aux bâtiments existants qui seront démolis, les nouvelles constructions seront bien mieux conçues pour répondre à ces sollicitations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet créera des émissions lumineuses aux horaires autorisés par la Ville. L'éclairage extérieur sera complété à 10 lux moyen, sans déperdition vers le ciel (ULOR &lt; 3%) avec réduction d'intensité de 22h à 5h.</p> <p>Le secteur est déjà très éclairé : RN7, Intermarché, avec des systèmes énergivores et dont l'ULOR est bien supérieur à 3%.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet permettra une meilleure desserte du quartier.</p> <p>La circulation des PL est déjà existante sur site, elle sera légèrement augmentée. Pour la circulation des VL, le fait de développer les circulations alternatives, permettra de limiter l'augmentation du trafic VL. L'opération engendrera une légère augmentation des rejets polluants dans l'air. Ils seront quantifiés grâce à la mise en place d'un système automatique de mesures.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet augmente l'impact de l'imperméabilisation.</p> <p>Le projet permet aussi la création d'un système de collecte des eaux pluviales raccordé au réseau existant de l'avenue de Fourcheville.</p> <p>Un système de noues d'infiltration sera créé pour compenser cet impact sur le volet qualitatif et le volet quantitatif de l'eau, suivant les prescriptions du schéma directeur des eaux pluviales de la CCPRO et les directives de la Police de l'Eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre la collecte d'un ruissellement sur chaussée pouvant être légèrement pollué. Le traitement qualitatif de l'eau est prévu suivant les directives de la Police de l'Eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet génère des déchets de chantier :</p> <p>les déchets issus de la démolition, les terrassements, les déchets de chantier du bâtiment : ce sont globalement des déchets inertes.</p> <p>Ils seront tris, puis transférés dans des unités de recyclage ou des stockages en décharge appropriée.</p> <p>Seuls les déchets provenant de la dépollution de l'ancienne station service le long de la RN7 nécessitent un traitement particulier.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux ne sont situés ni dans une zone archéologique sensible, ni dans le périmètre d'un monument remarquable. La zone de projet est visible depuis la colline Saint Eutrope, c'est pour cette raison que la 5ème façade a été soigneusement étudiée (toiture végétalisée).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet routier permettra une circulation plus aisée dans le quartier, et facilitera le fonctionnement du carrefour à feux entre l'avenue de Fourchevieille et la RN7.  Le projet global permettra de réaliser l'aménagement urbain des friches de l'entrée de ville Nord d'Orange, et ainsi valoriser l'image de la Ville.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet sera réalisé concomitamment à la requalification du quartier de la Croix Rouge, dans le cadre du programme ANRU, situé côté ouest de la RN7.

Les incidences cumulées concerneront essentiellement les incidences liées au trafic et aux diverses circulations dans le quartier, ainsi que leurs conséquences : déplacements / trafic, nuisances sonores, bruit, vibrations, rejets dans l'air.

En ce qui concerne le volet collecte des eaux pluviales, les deux secteurs (est de la RN7 et ouest de la RN7) sont des secteurs indépendants, qui ne rejoignent pas les mêmes collecteurs en traversée de la Ville.  
Chaque opération sera neutre en ce qui concerne le risque inondation.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet, dans sa conception, intègre les moyens destinés à éviter les effets notables sur l'environnement ou la santé humaine.

Il est prévu de poursuivre les études techniques détaillées de manière à assurer la bonne prise en compte de l'état initial dans la définition des bâtiments en particulier.

Le dossier Loi sur Eau permettra de détailler et assurer la conception hydraulique et la bonne prise en compte du PPRI.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire et de l'analyse ci-jointe, les études déjà menées confirment que le projet a un impact très limité sur l'environnement. Le plan masse et le programme sont très aboutis. La démarche de concertation avec les différents services, menée depuis plus de 15 ans, a permis d'étudier bon nombre de scénarios. Grâce à ce travail, les problématiques environnementales ont été intégrées. L'intérêt de ce projet est réel : le recyclage de cette friche est une nécessité.

Compte-tenu que cette requalification de quartier ne nécessite pas de modifier le PLU, qu'aujourd'hui un PUP est en vigueur, et que aussi la Mairie prévoit une concertation avec la population, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
-------

Annexe comprenant

Présentation du contexte  
Description de l'état initial  
Présentation des réflexions antérieures  
Description du scénario retenu et des travaux  
Description des incidences et mesures envisagées

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Orange

le,

29 décembre 2021

Signature

